

## **Motion du département Géographie & Territoires de l'École normale supérieure contre le projet de Loi de programmation de la recherche**

Comme de nombreux départements, laboratoires, revues et instances représentatives, nous – enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs du département Géographie & Territoires de l'École normale supérieure signataires de cette motion – réaffirmons notre opposition à la loi de programmation de la recherche (LPR).

Nous nous opposons ainsi à l'ensemble des mesures qui nuisent aux conditions d'exercice de notre métier et, par là même, à la transmission et à la production de savoirs de qualité, indépendants et collaboratifs, à savoir :

- la recrudescence et l'institutionnalisation des contrats précaires (de type *tenure track* et CDI de projet),
- la mise à mal de l'indépendance de la recherche (via la création de contrats de recherche de droit privé),
- la mise en concurrence accrue des chercheurs et des enseignants-chercheurs en généralisant le système des primes et les financements par appels à projets.

Nous demandons donc le rejet de cette loi par les assemblées et demandons, *a contrario* de ce que prévoit cette loi, des ressources humaines et financières, qui sont à la fois publiques et pérennes.

**Signataires :** Julie Blanck (Post-doctorante), Emmanuèle Cunningham-Sabot (PU), Pauline Guinard (MCF), Julien Migozzi (AGPR), Johanna Möhring (Post-doctorante), Franck Ollivon (ATER), Alix Sportich du Réau (Doctorant-enseignant contractuel).